

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.  
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

**SECTION I : RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

**IDENTIFICATEUR DU PRODUIT  
XTREME RAPID TRANSIT**

**USAGE DU PRODUIT :**

**NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE**

800/537-8990  
Spartan Chemical Company, Inc.  
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

**NO. DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE**

888/314-6171 (24 Heures)

**INFORMATIONS SUR LE PRODUIT**

800/537-8990

**SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX**

NO. CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m <sup>3</sup>	LECT mg/m <sup>3</sup>	Plafond mg/m <sup>3</sup>		
61791-10-4	1-5	Éthoxy-alkyl quaternaire	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
68439-46-3	1-5	Alcool d'éthoxylate	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
64-02-8	1-5	Tetrasodium EDTA	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
1344-09-8	1-5	Silicate de sodium	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
68515-73-1	1-5	Polyéthénéglycoside d'alkyl	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible

**SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES**

<b>POINT D'ÉBULLITION</b> 100°C (212°F)	<b>DENSITÉ (H<sub>2</sub>O = 1)</b> 1,04	<b>% DE SOLIDE SUR LA MASSE</b> 10-15
<b>PRESSION DE LA VAPEUR</b> Non établie	<b>TAUX D'ÉVAPORATION (acétate de butyle = 1) &lt; 1</b>	<b>POINT DE CONGÉLATION</b> Non disponible
<b>DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1)</b> Non établie	<b>SOLUBILITÉ DANS L'EAU</b> Complète	<b>SEUIL DE L'ODEUR</b> Non disponible
<b>pH</b> 11.5-12.5	<b>APPARENCE ET ODEUR</b> Liquide bleu , odeur neutre	<b>ÉTAT PHYSIQUE</b> Gaz__ Liquide <u>X</u> Solide_
<b>COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE</b> Non disponible		

**SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION**

<b>POINT D'ÉCLAIR</b> > 100°C (212°F)	<b>MÉTHODE DE DÉTERMINATION</b> ASTM - D56	<b>LIMITE D'INFLAMMABILITÉ</b> Non établie
<b>MOYENS D'EXTINCTION</b> Eau, CO <sub>2</sub> ou produit chimique en poudre	<b>CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ</b> Sans objet	<b>TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION</b> Sans objet
<b>PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE</b> Non établis		<b>DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ</b> Sans objet
<b>INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE</b> Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.		
<b>RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION</b> Aucun connu		

## SECTION V : RÉACTIVITÉ

**STABILITÉ :** STABLE X **CONDITIONS D'INSTABILITÉ**  
Non établies

**CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ**  
Non établies

**INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER)** Oxydants forts

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE** Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

## SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

**VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES :** Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation

### LIMITES D'EXPOSITION

Non établies pour ce produit.

### EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

**CONTACT OCULAIRE :** Cause l'irritation grave d'oeil avec des symptômes tels que douleur, rougeur et gonflement.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Cause l'irritation de peau avec des symptômes tels que douleur, rougeur et gonflement.

**INGESTION :** Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure : nausée, diarrhée et troubles intestinaux.

**INHALATION :** Respirer du brouillard risque d'entraîner une irritation des voies respiratoires.

### EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Aucun connu

#### Propriété irritante

Provoque une grave irritation de la oeil.

Provoque une irritation de la peau.

#### Sensibilité au produit

Non disponible

#### Cancérogénicité

Non

#### Effets toxiques sur la reproduction

Non disponibles

#### Tératogénicité

Non disponible

#### Mutagénicité

Non disponible

#### Effets toxiques synergétiques

Non disponibles

## SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNIERIE :

Porter des caoutchouc ou autre imperméables gants et anti-éclaboussure lunettes quand des manipulant le non dilué produit.

Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si l'irritation des vois respiratoires ne peut être évitée pour la ventilation, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II.

**MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT :** De petits déversements d'un gallon ou moins peuvent être évacués à grandes quantités d'eau dans le système du tout-à-l'égout (si autorisé par les réglementations locales sur les égouts). Creuser une digue et utiliser une matière inerte pour contenir les déversements importants, puis transférer le liquide dans des contenants destinés à la récupération ou à l'élimination. Éviter que les déversements entrent dans les égouts pluviaux et en mers libres.

**MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS :** Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

**MÉTHODE DE MANUTENTION :** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Ne pas respirer de vapeurs ou de brouillards. Laver abondamment après toute manipulation.

**EXIGENCES D'ENTREPOSAGE :** Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas congeler. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49 °C (120 °F). Conserver hors de la portée des enfants.

**RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION :** Aucun Description d'expédition : Produits non dangereux

## SECTION VIII : PREMIERS SOINS

**YEUX :** Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

**PEAU :** Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

**INGESTION :** Ne pas provoquer de vomissement. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer. Consulter un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

**INHALATION :** Déplacez la personne to l'air frais. Obtenez attention médicale si l'irritation persiste.

## SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

### XTREME RAPID TRANSIT

**DATE D'ÉMISSION:** 20 de octobre 2015

**REMPLECE:** 24 novembre, 2012

**APPROVÉ PAR:** Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

**NUMERO DE TÉLÉPHONE:** 800/537-8990